

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (116) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (110) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des étrangers et aubains" soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée) et changeant son nom en celui de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée), a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la Mutuelle Générale Canadienne" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.